

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
R.P.R. 1044 KIGALI

Kigali, le 08 OCT. 1986

N° 3899 /15.08.01

Monsieur le président de la
fédération rwandaise du
football amateur
KIGALI

Objet: utilisation du stade
régional de NYAMIRAMBO.

Monsieur le président,

Depuis le début du championnat national édition 1986 le stade régional de NYAMIRAMBO a été mis exceptionnellement à votre disposition conformément au constat exprimé par l'assemblée générale de la fédération en date du 31 Août 1986 afin de faciliter la liquidation des dettes de certains clubs envers la fédération.

Nous avons dès lors constaté que des spectateurs s'attrentent en grand nombre dans l'ancienne tribune alors que la nouvelle recto presque vide à cause sans nul doute des prix différents des tickets.
Afin de leur permettre de jouir pleinement du spectacle qu'offre le football et respecter le principe de la PIPA qui recommande aux fédérations nationales affiliées d'offrir des stades convenables, je vous demanderais de bien vouloir remédier à cette situation et revoir les prix de tickets en conséquence.

Je vous demanderais en outre d'indiquer sur les tickets les portes d'entrée afin de faciliter le maintien de l'ordre et la répartition des spectateurs dans toutes les ailes du stade. Il est souhaitable que ces différentes mesures soient mises en application dès la prochaine rencontre à programmer à ce stade.

C.C. à :
- membres bureau (seul)

Le ministre de la jeunesse
et du mouvement coopératif



Kigali, le

du 20/08/86
N°

/15.08.01

Monsieur le Président de la Fédération
Rwandaise de Football Amateur
K I G A L I

Objet: Utilisation du Stade
Régional de Nyamirambo.

Monsieur le Président,

Depuis le début du championnat national édition 1986 le stade régional de Nyamirambo a été mis exceptionnellement à votre disposition conformément au souhait exprimé par l'Assemblée Générale de la Fédération en date du 31 Août 1986 afin de faciliter la liquidation des dettes de certains clubs envers la fédération.

Nous avons dès lors constaté que des spectateurs s'attroupent exagérément dans l'ancienne tribune alors que la nouvelle reste presque vide à cause sans *quel* doute des prix différents des tickets. Afin de leur permettre de jouir pleinement du spectacle qu'offre le Football et respecter le principe de la FIFA qui recommande aux fédérations nationales affiliées d'offrir des stades convenables, je vous demanderais de bien vouloir remédier à cette situation et maintenir les prix de tickets comme suit: - Tribune verte: 300 F.
- Ancienne et nouvelle tribune : 100 F.
- Les gradins derrière la nouvelle tribune : 50 F.

Je vous demanderais en outre d'indiquer sur les tickets les portes d'entrée afin de faciliter le maintien de l'ordre et la répartition des spectateurs dans toutes les ailes du stade. Il est souhaitable que ces différentes mesures soient mises en application dès la prochaine rencontre à programmer à ce stade.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.-